



# THERMOMETRE ELECTRONIQUE AVEC MAX/MIN

**Réf. : 312EL**

**GAMME DE TEMPERATURES : - 20°C à +50°C**

## **INSTALLATION DES PILES**

- Ouvrir le couvercle du compartiment des piles.
- Installer 1 pile AAA 1,5V, tout en respectant la polarité.
- Refermer le couvercle du compartiment.

## **FONCTIONS**

- Affichage de la température et des températures maximum/minimum.
- Appuyez sur le bouton « **Clear** » pour effacer les températures max et min.
- = La mémoire est également automatiquement remise à zéro quand les piles sont remplacées.
- Appuyer sur le bouton « **°C/°F** » pour choisir entre l'unité °C ou °F.

## **PRÉCISIONS ET PRÉCAUTIONS SUR L'UTILISATION DES PILES**

- Jeter une pile usagée dans la nature ou les ordures ménagères pollue et empêche la récupération de matériaux valorisables. Il est donc important de limiter sa consommation de piles et de respecter les consignes suivantes :
  - de privilégier les piles alcalines (qui durent plus longtemps que les piles salines) et lorsque c'est possible, les piles rechargeables
  - de déposer les piles et accumulateurs usagés dans les conteneurs spécifiques disposés chez les commerçants. Ainsi, les métaux seront valorisés et ne pollueront pas l'environnement car ils contiennent des métaux lourds dangereux pour la santé et l'environnement (principalement du cadmium et du nickel)
- Les piles doivent être mises en place en respectant la polarité indiquée sur l'appareil et sur la pile. Un positionnement incorrect peut soit endommager l'appareil, soit causer des fuites au niveau des piles, soit à l'extrême, provoquer un incendie ou l'explosion de la pile.
- Pour assurer un bon fonctionnement, les piles doivent être en bon état. En cas d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil, mettre des piles neuves.
- N'essayer jamais de recharger des piles non rechargeables. Elles pourraient couler, s'échauffer, provoquer un incendie ou exploser.
- Remplacez l'ensemble des piles en même temps. Ne jamais mélanger des piles salines avec des piles alcalines ou rechargeables.
- Les piles usagées doivent être enlevées de l'appareil.
- De même, retirez les piles de votre appareil si vous ne l'utilisez pas pendant une longue durée, sinon les piles risquent de couler et de causer des dommages.
- Ne jamais essayer de court-circuiter les bornes d'une pile
- Ne jamais jeter les piles au feu, elles risqueraient d'exploser

- La recharge des accumulateurs est à réaliser par un adulte.
- Sortir les accumulateurs de l'appareil avant de les recharger.
- Nous conseillons à l'adulte de surveiller l'enfant lorsqu'il change les piles afin que ces consignes soient respectées ou bien d'effectuer lui-même le remplacement des piles.
- Si une pile est avalée, consulter immédiatement son médecin ou le centre antipoison le plus proche. Ne pas oublier d'emporter l'appareil avec vous.



Ce logo apposé sur le produit signifie qu'il s'agit d'un appareil dont le traitement en tant que déchet rentre dans le cadre de la directive européenne 2012/19/UE relative aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), qui impose que les appareils ménagers usagés soient collectés séparément afin d'optimiser le taux de récupération et le recyclage des matériaux qui les composent, et réduire l'impact sur l'environnement et la santé humaine.

Ainsi, lors de la fin de vie de cet appareil, celui-ci ne doit pas être débarrassé avec les déchets municipaux non triés. Il doit être mis au rebut dans les systèmes de reprise et de collecte mis à votre disposition par les collectivités locales (déchettes) et par les distributeurs.

En tant que consommateur final, votre rôle est primordial dans le cycle de réutilisation, de recyclage et les autres formes de valorisation de cet Equipement Electrique et Electronique.

Vous avez l'obligation d'utiliser les systèmes de collecte sélective mise à votre disposition.



**CARTON ET PAPIER  
À RECYCLER**

Pour en savoir plus :

[www.quefairedemesdechets.fr](http://www.quefairedemesdechets.fr)



## Déclaration de Conformité UE

Nous, Société Inovalley, Z.A La Chapelle Saint-Antoine, 37 rue Ampère, 95300 Ennery, France, déclarons sous notre seule responsabilité que le produit:

Marque : INOVALLEY

Nom commercial : THERMOMETRE ELECTRONIQUE MINI/MAXI

Type: 312EL - Modèle: ET859

auquel se réfère cette déclaration est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions

- de la Directive pour la Compatibilité Electro-Magnétique EMC 2014/30/UE
- et de la Directive RoHS 2011/65/UE qui lui sont applicables.

Le produit est en conformité avec les normes et/ou autres documents normatifs suivants :

EMC : EN 61000-6-3: 2007+A1:2011+AC:2012

EN 61000-6-1: 2007

RoHS : IEC 62321-3-1:2013.

Ennery, le 6 Novembre 2017,

INOVALLEY

J.L. THIRY (Président)

